



DÉCISION

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 15 600 000 euros (quinze millions six cent mille euros) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation du bâtiment Ester technopole à Limoges

N° 27029

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 200-01, L. 200-11, L. 200-12 et L. 200-13 ;
 Vu la délibération n° 12 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;
 Vu l'avis du Conseil de Limoges Métropole ;
 Vu la proposition communale en date du 27 avril 2025 ;

DÉCIDE

Article 1. De réaliser un contrat de prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 15 600 000 € (quinze millions six cent mille euros) auprès de la Caisse des dépôts et consignations destinée à financer la rénovation du bâtiment Ester technopole sur le budget principal de Limoges Métropole.

Article 2. Les caractéristiques financières du contrat de prêt sont les suivantes :

Ligne du F30 : Prêt secteur public local (PSPL) - Transformationologique rénovation du bâtiment

Montant : 15 600 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 24 mois (PSPL)

Durée d'amortissement : 30 ans

Formule de calcul des échéances : Trimestrielle

Index : Loyer A

Date d'indexation actuelle : Taux du Loyer A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,4 %

Disponibilité des taux d'indexation à chaque échéance : en fonction de la variation des taux du Loyer A

Amortissement : Amortissement prioritaire

Modalités de mobilisation de la réserve de trésorerie du PSPL : autorisation moyennant le paiement d'une prime de dette de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

DÉCISION

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 15 600 000 euros (quinze millions six cent mille euros) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation du bâtiment Ester technopole à Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 3 Septembre 2025



27029.pdf
(.pdf, 240,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**